



ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2024

Vous souhaitez que vos enfants profitent des activités proposées par les accueils de loisirs de la Ville cet été ? Inscrivez-les dès le **lundi 27 mai 2024** et jusqu'à la limite des places disponibles.

Les accueils de loisirs municipaux sont ouverts, pour les vacances d'été 2024, du **lundi 8 juillet** au **mardi 27 août**.
Ils s'adressent aux enfants scolarisés de la petite section de maternelle jusqu'à **17 ans**.

• LES ACCUEILS DE LOISIRS •

Jours et horaires

Les accueils de loisirs fonctionnent **du lundi au vendredi de 9 h à 17h, hors jours fériés**. Ils seront donc **fermés le jeudi 15 août 2024**.

Les familles ont également la possibilité de bénéficier d'un **service de garderie payant le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h15**.

Tarifs	Quotient familial	Tarifs	Pénalités garderie ⁽¹⁾
Saint-Saulviens	≤ 475	Journée :	2,35€
		Garderie ⁽¹⁾ :	0,70€
	476 à 600	Journée :	4,10€
		Garderie ⁽¹⁾ :	1,45€
	601 et +	Journée :	6,80€
		Garderie ⁽¹⁾ :	1,70€
Extérieurs	≤ 475	Journée :	19,90€
		Garderie ⁽¹⁾ :	2,85€
	476 à 600	Journée :	21,20€
		Garderie ⁽¹⁾ :	2,95€
	601 et +	Journée :	22,45€
		Garderie ⁽¹⁾ :	3,05€

⁽¹⁾ par garderie

Règlement de la structure disponible sur le site internet www.ville-saint-saulve.fr/accueil-de-loisirs/

Renseignements

- Inscriptions : Guichet Unique Jeunesse (GUJ)
03 27 14 58 37
- Informations pratiques : service Loisirs
03 27 20 23 50

Inscriptions

Les inscriptions pour les accueils de loisirs de cet été seront ouvertes à **partir du lundi 27 mai 2024** pour les enfants mineurs scolarisés de la petite section au lycée. Elle se font à la **semaine uniquement** pour des journées complètes (avec restauration / avec ou sans garderie).

Les inscriptions peuvent être effectuées en ligne **via votre espace personnel sur l'Espace Citoyens** ou directement **auprès du Guichet Unique Jeunesse (GUJ) de la mairie** du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30.

première inscription : que faire ?

Si votre enfant n'était pas inscrit pendant cette année scolaire à au moins un service péri ou extrascolaire proposé par la Ville (cantine, garderie ou accueils de loisirs), vous ne pouvez procéder à son inscription qu'**en vous présentant au GUJ de la mairie muni(e) des documents suivants** :

- Fiche sanitaire complétée **téléchargeable sur le site internet www.ville-saint-saulve.fr/accueil-de-loisirs/**
- Attestation de quotient familial CAF de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile (facture récente d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, bail de location, quittance de loyer...)
- Carnet de vaccination à jour.



• Les nuitées • "Découverte du camping"

Des nuitées en tente avec repas du soir, activités sur un thème spécifique à chaque nuitée et petit déjeuner le lendemain matin, sont proposées tout au long de l'été aux enfants à **partir de 6 ans**. Elles se déroulent dans l'enceinte de l'orangerie du parc Fortier, écrin de verdure situé à l'arrière du centre de loisirs. Nombre limité à 12 places par nuitée.

Date	Thème	Tranche d'âge
Mercredi 10 juillet	Casino	8-10 ans
Mercredi 17 juillet	Danse avec tes tongs	6-8 ans
Mercredi 24 juillet	Escape Night	10 ans et +
Mercredi 31 juillet	Koh Lanta	6-9 ans
Jeudi 8 août	Au pays des mille et une nuits	6-7 ans
Mardi 13 août	Froufrous et projecteurs	8-9 ans
Jeudi 22 août	La fièvre du jeudi soir !	10 ans et +

Tarifs	Quotient familial	Tarifs
Saint-Saulviens	≤ 475	2,35€
	476 à 600	4,10€
	601 et +	6,80€
Extérieurs	≤ 475	19,90€
	476 à 600	21,20€
	601 et +	22,45€

Inscriptions

Les inscriptions pour les nuitées de découverte du camping s'effectueront **uniquement au Guichet Unique Jeunesse (GUJ) de la mairie à partir du lundi 27 mai** de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30.

• Le séjour 13-17 ans •

VOUVANT EN VENDÉE — Du 15 au 20 juillet 2024

> 20 enfants

Au cœur de la Vendée, les jeunes ados participeront à un séjour à la fois culturel et spectaculaire.

Au programme : 2 jours au Puy du Fou + spectacle nocturne et 2 jours au Futuroscope + spectacle nocturne.

- Puy du Fou : Une épopée hors de notre temps, entre Rome et le Moyen-âge. Au travers de ses spectacles grandioses à la technologie exceptionnelle. Sans oublier la rencontre avec un nombre important d'espèces sauvegardées et protégées au sein même du parc.

- Futuroscope : des histoires immersives en format géant aux attractions à sensation, des parcours interactifs aux activités de plein air, il y en a pour tous les goûts !

Les jeunes pourront bénéficier d'un hébergement en dur, tous repas compris.

Tarifs	Saint-Saulviens		Extérieurs
Séjour	Quotient familial ≤ 600€	Quotient familial ≥ 601€	
Vouvant	143,40€	172,20€	429,90€

• Les séjours 7-13 ans •

FLAINE EN HAUTE SAVOIE — Du 6 au 12 juillet 2024

> 30 enfants

Située en Haute Savoie, la station de montagne de Flaine est nichée au cœur d'un grand cirque naturel à 1600 mètres d'altitude, proche du Mont Blanc.

Les jeunes pourront bénéficier d'un hébergement en dur, tous repas compris et d'espaces de jeux extérieurs au sein de la station.

Au programme : Mountain kart, aquapark, soirée trappeur, accrobranche, tir à l'arc, toboggans aquatiques,...

En plus des activités traditionnelles, veillées, balades, détente et soleil,

Une montée en télécabine au Désert de Platée, 2500 m, viendra ponctuer le séjour (point de vue à 360°).

Pass-Nautique (test préalable à la pratique des activités nautiques) obligatoire.

Tarifs	Saint-Saulviens		Extérieurs
Séjour	Quotient familial ≤ 600€	Quotient familial ≥ 601€	
Flaine	167,3€	200,9€	501,55€

VAL JOLY — Du 12 au 16 août 2024

> 24 enfants

Au bord du plus grand lac au Nord de Paris, la station du Val Joly, à l'orée des 6000 hectares de forêts du parc naturel régional de l'Avesnois, est la destination rêvée pour la détente et la découverte d'activités sportives de plein air, dont certaines offriront des sensations fortes aux enfants !

Au programme : Laser tag, tir à l'arc, VTT, accrobranche canoë kayak.

Pour expérimenter la vie en collectivité, les jeunes bénéficieront d'un hébergement en dur, tous repas compris et d'espaces de jeux extérieurs au sein de la station.

Pass-Nautique (test préalable à la pratique des activités nautiques) obligatoire.

Tarifs	Séjour	Val Joly
	Quotient familial	
Saint-Saulviens	≤ 475	76,50€
	476 à 600	86,75€
	601 et +	97€
Extérieurs	≤ 475	163,25€
	476 à 600	173,50€
	601 et +	183,75€

Inscriptions

Les inscriptions pour les séjours d'été s'effectueront **uniquement au Guichet Unique Jeunesse (GUJ) de la mairie à partir du lundi 27 mai** de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30. Les places étant limitées pour chaque séjour, elles seront attribuées **selon l'ordre d'arrivée et en priorité aux Saint-Saulviens**.

Si votre enfant n'était pas inscrit pendant cette année scolaire à au moins un service péri ou extrascolaire proposé par la Ville (cantine, garderie, accueil inter-cantine, accueils de loisirs), vous devrez fournir **lors de l'inscription** les documents indiqués sous la rubrique "Première inscription : que faire ?".